



**NOTICE OF APPROVAL
AVIS D'APPROBATION**

S.WA-1093

révision. 2

Ottawa, le 2 septembre 1980

DISTRIBUTEURS D'HUILE DE GRAISSAGE BALCRANK

Fabricant: Balcrank Division
Wheelabrator Corp. of Canada Ltd.,
312 Alliance Road
Milton, Ontario

Appareil Approuvés: Distributeurs d'huile à poignée de type pistolet munis d'un compteur solidaire, dont les numéros de modèles sont énumérés ci-dessous:

<u>Ancien No. de modèle</u>	<u>Nouveau No. de modèle</u>	<u>Capacité du cadran</u>		<u>Totaliseur Unités</u>	<u>Produit</u>
		<u>Extérieur</u>	<u>Intérieur</u>		
1680-M	1680-3	8 chopines	----	-----	Huile pour engrenage
1680-T	1680	8 chopines	----	chopines	Huile pour engrenage
1681-M	1681-3	4 pintes	----	-----	Huile à moteur
1681-T	1681	4 pintes	16 pintes	pintes	Huile à moteur
1681-T-2	1681-2	4 litres	10 litres	litres	Huile à moteur
1680-T-2	1680-2	1 litre	10 litres	litres	Huile pour engrenage
	32468	4 litres	10 litres	litres	Divers
	32468-1	1 litre	10 litres	litres	Divers

Les deux derniers modèles sont destinés à être utilisés avec des équipements de graissage portatifs.

Portée: Tous les modèles, 0.5 à 2.5 gal/min. ou 2.5 à 11.5 L/min.

Utilisation: Vente de l'huile de graissage pour véhicules automobiles.

Description: Ces appareils sont conçus pour distribuer de l'huile de graissage dans les carters et les transmissions des véhicules automobiles.

- 2 -

Description: (Suite)

Une détente de type pistolet, maintenue en position de distribution au moyen d'un dispositif de blocage, permet la régulation du débit d'huile. Le distributeur est équipé d'un tuyau de sortie métallique pivotant dont le bout est muni d'une tuyère anti-égouttement.

Le distributeur comprend un dispositif de mesurage Badger à piston oscillant qui entraîne une ou plusieurs aiguilles indicatrices au moyen d'un ensemble d'engrenages épicycloïdals. Le distributeur, ne comportant pas d'éliminateur d'air, par conséquent, il doit être alimenté de liquide exempt d'air en tout temps.

Conditions: L'installation et l'utilisation du présent compteur doivent être conformes aux prescriptions ministérielles appropriées.

Mise à l'essai: Les essais normalisés pour les compteurs à faible débit s'appliquent ici. Les compteurs convenant à toutes les qualités d'huile doivent subir l'essai initial avec l'huile SAE30 et les autres essais en service avec le liquide étant vendu ou offert en vente.

Conditions d'approbation: L'approbation est accordée conformément à la Loi sur les poids et mesures, S.R.C. 1970-71-72, chapitre 36, et au Règlement d'application C.R.C.c., 1605. L'emploi est autorisé au Canada sous réserve des conditions générales dudit Règlement et de toutes les conditions particulières formulées dans le présent avis.

No. de Référence: G6953-B838


John Armstrong

Chet,
Division des poids et mesures
Direction de la Métrologie légale